

E 7236

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
Le 5 avril 2012

Enregistré à la Présidence du Sénat
Le 5 avril 2012

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Projet de décision des représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne portant nomination de juges et avocats généraux de la Cour de justice.

8434/12



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 30 mars 2012

8434/12

LIMITE

**INST 253
JUR 195
COUR 16**

NOTE

du:	Secrétariat général
aux:	délégations
Objet:	Projet de décision des représentants des gouvernements des Etats membres de l'Union européenne portant nomination de juges et avocats généraux de la Cour de justice

Projet

**DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS
DES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE**

du

portant nomination de juges et avocats généraux de la Cour de justice

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE
L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 19,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 253 et 255,

considérant ce qui suit:

- (1) Les mandats de MM. et Mmes Alexander ARABADJIEV, George ARESTIS, Maria BERGER, Jean-Claude BONICHOT, Anthony BORG BARTHET, José Narciso CUNHA RODRIGUES, Carl Gustav FERNLUND, Egidijus JARAŠIŪNAS, Egils LEVITS, Jiří MALENOVSKÝ, Alexandra PRECHAL, Konrad SCHIEMANN, Antonio TIZZANO et Thomas VON DANWITZ, juges, ainsi que ceux de MM. et Mme Yves BOT, Ján MAZÁK, Paolo MENGOZZI et Verica TRSTENJAK, avocats généraux de la Cour de justice, viennent à expiration le 6 octobre 2012.

- (2) Les gouvernements des États membres ont proposé le renouvellement des mandats de juges de la Cour de justice de MM. et Mmes Alexander ARABADJIEV, George ARESTIS, Maria BERGER, Jean-Claude BONICHOT, Carl Gustav FERNLUND, Egidijus JARAŠIŪNAS, Egils LEVITS, Jiří MALENOVSKÝ, Alexandra PRECHAL, et Thomas VON DANWITZ, ainsi que du mandat d'avocat général de la Cour de justice de M. Yves BOT. En outre, les gouvernements des États membres ont proposé la nomination de M. José Luís DA CRUZ VILAÇA à l'exercice des fonctions de juge de la Cour de justice, ainsi que la nomination de MM. Nils WAHL et Melchior WATHELET à l'exercice des fonctions d'avocat général de cette Cour. Le comité institué par l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne a donné un avis sur l'adéquation des quatorze candidats susmentionnés à l'exercice des fonctions de juge et d'avocat général de la Cour de justice.

- (3) Il convient dès lors de procéder à la nomination de onze juges et de trois avocats généraux de la Cour de justice pour la période allant du 7 octobre 2012 au 6 octobre 2018; la nomination de trois juges et un avocat général de la Cour de justice aux postes restant à pourvoir interviendra ultérieurement,

ONT ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

1. Sont nommés juges de la Cour de justice pour la période du 7 octobre 2012 au 6 octobre 2018 :

Alexander ARABADJIEV

George ARESTIS

Maria BERGER

Jean-Claude BONICHOT

José Luís DA CRUZ VILAÇA

Carl Gustav FERNLUND

Egidijus JARAŠIŪNAS

Egils LEVITS

Jiří MALENOVSKÝ

Alexandra PRECHAL

Thomas VON DANWITZ

2. Sont nommés avocats généraux de la Cour de justice pour la période du 7 octobre 2012 au 6 octobre 2018 :

Yves BOT

Nils WAHL

Melchior WATHELET.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le

Le président
